



CONTEXTE : L'Organisation mondiale de la Santé classe les maladies mentales au 3^{ème} rang des maladies en termes de prévalence, puisqu'elles sont responsables du quart des invalidités. Devant l'augmentation du nombre de personnes souffrant de troubles psychiques et la nécessité d'un accompagnement de celles-ci au long cours, les modes de prises en charge évoluent. C'est pourquoi il est important de comprendre ces nouveaux enjeux et de mettre en place une méthodologie d'intervention sociale.

TARIFS

Adhérent : 380 €

Non-Adhérent : 460 €

Groupe : Nous consulter

OBJECTIF(S)**PUBLIC CONCERNE :**

Professionnel ou bénévole œuvrant dans le champ social, médico-social et sanitaire.

- Définir la notion de trouble psychique et ses expressions,
- Analyser les situations pour mettre en place un accompagnement adapté,
- Identifier les acteurs institutionnels constituant un relais sur son territoire.

INTERVENANT :**Eddy COULLAUD**

Formateur Consultant
Association ALLONS DEOR

CONTENU**Qu'est-ce que le handicap psychique :**

- ⇒ Discussions sur les représentations
- ⇒ Spécificité du trouble psychique

Articuler le lien entre social et mental :

- ⇒ Panorama et rôles des acteurs sur un territoire
- ⇒ Orientation, information, signalements, modes de protection

Les outils d'allers-vers :

- ⇒ Stratégies et posture
- ⇒ Ethique et déontologie

Accès et maintien au logement :

- ⇒ Les clés de l'accompagnement social vers le logement autonome
- ⇒ Le cadre juridique du droit du logement

DATES ET DUREE :

1 jour

→ Sur la base de 7 heures par jour

→ **05 mars 2020****LIEU :**

Secteur OUEST
(Sous réserves)

MOYENS ET METHODES

- ⇒ Apports théoriques et méthodologiques,
- ⇒ Réflexion collective à partir de cas concrets,
- ⇒ Mises en situation,
- ⇒ Utilisation de supports audiovisuels et documents d'appui.
- ⇒ Questionnaire de satisfaction
- ⇒ Rapport d'évaluation à chaud et à froid

N'hésitez pas à nous contacter :

0692 40 44 98

secretariat-oi@federationsolidarite.org